

L'association nationale des Races mulassières du Poitou organise cette année un second **concours d'utilisation ânes et mulets**. Il aura lieu à La maison du cheval de **La Garette**, près de Niort **les 7 et 8 novembre**.

Pour rappel, le concours est **ouvert à tous les ânes et mules à partir de 2 ans** et il ouvre droit à des encouragements pour les ânes et mules de race de 2 à 5 ans (montant maximum de 150 € pour un résultat moyen pour les ânes et mules de 2 à 3 ans et de 75 € pour les ânes et mules de 4 à 5 ans). Le vainqueur de la catégorie "4 ans et +" toutes races confondues (y compris les ânes d'origines non constatées), est automatiquement sélectionné pour la **finale nationale des concours d'utilisation** organisée par France Anes et Mulets habituellement lors du salon du cheval (mais le lieu et la date ne sont pas encore validés pour cette année).

Ce concours sera également le support de la sélection pour le **Trophée de l'âne du salon de l'agriculture**. A ce jour, nous ne sommes pas sûr d'avoir un concurrent pour représenter la race Baudet du Poitou, ce qui serait fortement regrettable. Seule condition, il faut que ce soit un Baudet du Poitou entier, et qu'il participe avec succès aux épreuves de ce concours d'utilisation, ainsi qu'à une épreuve spéciale organisée le même jour.

Nous attendons des concurrents des autres races d'ânes, et nous espérons vivement qu'il y ait **aussi des Baudets du Poitou** sur ce concours. Si vous le souhaitez, vous pouvez ne faire qu'une seule épreuve (le bât par exemple), mais dans ce cas, vous ne pourrez pas percevoir d'encouragements. Nous mettrons à disposition un bât pour ceux qui n'en ont pas.

Attention il y a **deux procédures d'engagements différentes** selon l'âge de vos équidés et vos intentions de sélection :

Pour les ânes de race et mules de registre reconnu âgés de 2 à 5 ans, ainsi que pour ceux qui souhaitent se qualifier pour la finale nationale des concours d'utilisation, l'engagement est à faire sur le site de la SFET comme pour les autres concours d'élevage : <http://www.equides-excellence.fr/concours/996>

Pour les adhérents de l'association des races mulassières du Poitou qui souhaitent inscrire des Baudets du Poitou, et Mule poitevines, âgés de 6 ans et +, l'engagement est à faire directement auprès de notre association via ce formulaire en ligne : [formulaire en ligne](#) . L'engagement est de 10€ quelque soit le nombre d'épreuves et sera à payer sur place.

Nous sommes à votre disposition pour vous apporter plus de renseignements si vous n'avez jamais participé à ce type de concours.

Enfin, nous aurons bien évidemment **besoin de bénévoles**, alors nous comptons sur vous.

Info pour tous :

Dans le but que ce week-end soit aussi l'occasion de se faire plaisir hors compétition, nous vous avons préparé une petite **randonnée dans le marais poitevin**. Pas de panique, rien d'épuisant pour les ânes, juste une occasion de marcher ensemble pour détendre les animaux et le meneurs avant le concours... cette activité est facultative, ne compte en rien pour le concours, est ouverte à tous les animaux concurrents au CU.

Voici le **programme prévisionnel** afin de préparer les réjouissances...

Samedi 7 Novembre :

- 14h30 : arrivée des concurrents (café),
- 15h30/17h : Randonnée découverte du Marais Poitevin,
- 18h : Mise en place du parcours de traction,
- 18h30 : Parcours de traction (Manège),
- 21h : repas sur place (Auberge espagnole).

Dimanche 8 Novembre :

- 9h : mise en place des parcours (bât et attelage)
- 10h / 12h30 : déroulement des épreuves de docilité, de bât et d'attelage,
- 13h : Repas poitevin sur place,
- 15h/17h : Suite et fin des épreuves,
- 17h30 : Remise des prix avec pot de l'amitié,
- 18h : Départ des concurrents,
- 18h / 19h : Rangement et départ de l'équipe des organisateurs.

Pour les représentants des utilisateurs :

Ophélie Lecampion

Animatrice Races Mulassières du Poitou

2 rue du Port Brouillac

79510 Coulon

05 49 76 91 31 / 06 30 70 86 07

www.racesmulassieresdupoitou.com

<https://www.facebook.com/racesmulassieresdupoitou>